

Paris Region PhD² - Modèle de contrat partenarial

Suggestion de rédaction, document non contractuel

Contrat de Collaboration de recherche dans le cadre du dispositif Paris Region PhD² (PRPhD²)

Entre

Nom de la structure XXX

Représentée par XXX

Adresse complète

Ci-après dénommée **ENTREPRISE**

Et

Nom de l'établissement de tutelle (du laboratoire académique)

Représentée par XXX

Adresse complète

Ci-après dénommé **LABORATOIRE**

Attention seul le délégataire de l'établissement de tutelle peut engager l'établissement pour le laboratoire et donc signer le contrat.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 – **Objet du Contrat**

Dans le cadre du dispositif régional Paris Region PhD², les Parties conviennent de collaborer aux travaux de recherche relatifs à : XXX

Ces travaux de recherche sont confiés à M. ou Mme XXX, ci-après désigné(e) **DOCTORANT**.

Ils feront l'objet d'une soutenance de thèse de doctorat. Toute réorientation importante de ces travaux de recherche, et par la même du sujet de thèse, devra faire l'objet d'un accord entre le **LABORATOIRE** et l'**ENTREPRISE**.

Article 2 – **Entrée en vigueur et durée**

Le présent contrat est conclu à la date d'entrée en vigueur de la convention PRPhD², pour une durée de 36 mois.

Le contrat de collaboration de recherche peut couvrir une période plus large que la durée de la convention PRPhD² mais en aucun cas une durée infra.

Article 3 – **Lieu d'exécution**

Préciser le lieu (ou les lieux) de déroulement des recherches. La proportion du temps respectif passé dans l'un ou l'autre lieu peut évoluer au cours de la convention.

Le doctorant réalisera les travaux de recherche à XX% de son temps dans les locaux de l'**ENTREPRISE** et XX% dans ceux du **LABORATOIRE**.

Ou

Le doctorant partage son temps entre l'**ENTREPRISE** et le **LABORATOIRE**.

La répartition du temps :

- ❖ 1^{ère} année XX% Entreprise et XX% Laboratoire
- ❖ 2^{ème} année XX% Entreprise et XX% Laboratoire
- ❖ 3^{ème} année XX% Entreprise et XX% Laboratoire

Article 4 – **Responsables scientifiques**

Les travaux du doctorant sont encadrés, au sien du **LABORATOIRE**, par XXX (nom et titre), directeur de la thèse.

Le doctorant est placé, au sein de l'**ENTREPRISE**, sous la responsabilité de XXX (nom et titre).

Les parties s'engagent à réunir les conditions de succès de la thèse et se rencontreront au moins X fois par an ou selon le calendrier xxx.

Article 5 – **Propriétés des résultats**¹

L'ensemble des publications issues des travaux de recherche devra être accessible en archives ouvertes afin de garantir l'accès aux données en résultant.

Article 6 – **Confidentialité**

Le doctorant s'engage à considérer comme strictement confidentielles toutes les informations concernant l'**ENTREPRISE** auxquelles il pourra avoir accès, sous quelque forme que ce soit, du fait de ses activités au sein de l'**ENTREPRISE**. Il s'engage à ne pas utiliser les dites informations ou les résultats obtenus dans le cadre de ses recherches à d'autres fins que celles prévues dans le cadre de la convention PRPhD² et du présent contrat partenarial de recherche et à ne pas les divulguer à des tiers sans l'autorisation préalable de l'**ENTREPRISE**. Cette disposition vise en particulier les publications, communications ou conférences. En conséquence, le doctorant s'engage à obtenir l'accord écrit préalablement à toute communication écrite ou orale touchant à la matière de la thèse, pendant la présente convention.

Article 7 – **Financement par l'Entreprise du LABORATOIRE**

Article 8 – **Résiliation**

Article 9 – **Litige**

Fait en deux exemplaires à XXX le XXX

Pour l'**ENTREPRISE**

Pour le **LABORATOIRE**,
l'**ETABLISSEMENT de TUTELLE**
*Attention seul le délégué de
l'établissement de tutelle peut engager
l'établissement pour le laboratoire et donc
signer le contrat.*

¹ Voir les recommandations http://www.anrt.asso.fr/sites/default/files/reco_confidentialite_pi_a-gallochat.pdf